

Conseiller à la sécurité : module de synthèse



Durée de la formation : 2 jours.

Type de formation : Perfectionnement

Référence : PCRE60

Description de la formation

Objectif :

Acquérir les connaissances nécessaires à l'obtention de l'examen autorisant à assumer la fonction de Conseiller à la Sécurité.

Programme :

La formation est basée sur des applications pratiques, les participants doivent nécessairement être dotés des réglementations en vigueur.

Validation :

Attestation de formation.

Pré-requis :

Avoir assisté au « Tronc Commun » (PCRE24)